



LES RÉFÉRENCEMENTS EXTERNES DANS LE CONTEXTE DE RÉINTÉGRATION DES MIGRANTS

Infographie | Fiche d'Information #4

Qu'est-ce qu'un référencement ?

Un processus piloté par l'OIM ou ses partenaires, consistant à diriger les bénéficiaires vers des services ou programmes appropriés par le biais de services déjà existants **en dehors du programme de réintégration**. Un référencement est comptabilisé dès lors que l'OIM identifie un service ou un programme adéquat dont le migrant de retour pourrait bénéficier et en informe le migrant (et, le cas échéant, le service ou le programme).

OBJET

L'« [Étude qualitative sur les référencements externes](#) » réalisée le Pôle de gestion des connaissances (Knowledge Management Hub) de l'UE-OIM se concerne sur le processus de référencement et les niveaux de satisfaction des bénéficiaires quant aux services reçus par le biais de référencements dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM dans la région du Sahel et du Lac Tchad. L'étude a ciblé : **le Cameroun, la Gambie, la Guinée et le Sénégal.**

QUESTIONS DE RECHERCHE

1. La procédure de référencement

: Dans quelle mesure la procédure de référencement a-t-elle répondu aux besoins des bénéficiaires et a-t-elle été réalisée dans des délais convenables ?

2. Les mesures d'aide à la réintégration proposées dans le cadre des référencements

: Les mesures d'aide à la réintégration proposées dans le cadre des référencements ont-elles répondu aux besoins et aux attentes des bénéficiaires ?

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie est basée sur des **entretiens avec des informateurs clés** (EIC) parmi les parties prenantes majeures impliquées dans le processus de référencement : les migrants de retour bénéficiaires, le personnel de l'OIM et les partenaires de référencement.

La stratégie d'échantillonnage utilisée était principalement un **échantillonnage selon la disponibilité** des participants, suivi d'un **échantillonnage dit « en boule de neige »** dans les cas où les personnes interrogées recommandaient d'autres informateurs clés.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- ◇ Il s'est avéré que les référencements faits vers les agences de développement international offraient moins de choix en termes de variété et de durée que les formations offertes par l'assistance directe de l'OIM (par exemple, en passant par des centres privés de formation professionnelle).
- ◇ La majorité des bénéficiaires interrogés ont déclaré qu'ils recommanderaient à d'autres migrants le service qu'ils ont reçu, citant la qualité des services médicaux fournis grâce au référencement et au soutien financier de l'OIM.
- ◇ Assurer une collaboration et une coopération efficaces avec les organismes partenaires est un facteur critique pour garantir un référencement réussi. Les décalages entre l'OIM, les besoins des migrants, le contenu des programmes et les critères d'éligibilité des partenaires (les agences de développement en particulier) font partie des principales observations à retenir.

RECOMMANDATIONS

- * Discuter et formaliser les synergies le plus tôt possible au cours de la phase de conception de chaque programme.
- * Mieux comprendre les liens entre la réintégration et le développement durable et améliorer les programmes apparentés à ce domaine.
- * Élaborer des programmes de réintégration des migrants de retour sur la base d'une cartographie et d'une évaluation solide du contexte local.
- * Inclure les préoccupations en matière de réintégration des migrants dans les programmes de migration.
- * Tirer parti de l'expertise des acteurs de la réintégration pour les programmes de soutien à la réintégration. *returnees' reintegration.*

